



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

naissance

Question écrite n° 41505

Texte de la question

M. Philippe Cochet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation fulgurante du nombre de naissances enregistrées sur le territoire de Mayotte. Il lui demande de lui communiquer les chiffres précis du nombre de naissances annuelles enregistrées en 2011 et 2012 à Mayotte, ainsi que ceux du nombre de naissances au cours de la même période enregistrées dans l'Hexagone.

Texte de la réponse

D'après le répertoire national des personnes physiques (RNIPP), 6 661 personnes sont nées à Mayotte en 2011 et 6 657 en 2012. Le nombre des naissances est donc resté stable à Mayotte. Les statistiques nationales des naissances sont respectivement de 823 394 en 2011 et de 821 047 en 2012 (pour la France hors Mayotte). Avec un indice conjoncturel de fécondité de 4,1 enfants par femme en 2012 (2,0 en France), la natalité reste cependant forte dans le département.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41505

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11533

Réponse publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5258